

Service instructeur

DEAA - service prospective et politique
européenne

Service consulté

**COOPÉRATION AVEC LE POWIAT DE WROCLAW (POLOGNE)
PROGRAMME DE TRAVAIL 2016-2019**

Résumé : Dans le cadre de la coopération entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw (Pologne), il vous est proposé d'approuver le programme de travail 2016-2019.

Le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw (Pologne) ont conclu un accord de coopération en 2001, afin de favoriser l'intégration de la Pologne dans l'Union Européenne et de développer les échanges entre les populations des deux collectivités.

Conformément à l'article 1 de l'avenant n°1 à l'accord de coopération, les membres du Comité mixte (désignés par les Assemblées respectives des deux collectivités) élaborent conjointement un programme de travail trisannuel. Ce programme fait ensuite l'objet d'une délibération des deux Assemblées.

Le programme de travail 2013-2016 prendra fin le 8 janvier 2017.

Le Comité mixte, réuni le 17 juin 2016, a élaboré le programme de travail 2016-2019, joint en annexe.

Ses points centraux sont les suivants :

- poursuite des échanges autour des systèmes politico-administratifs des deux pays ;
- poursuite des échanges à vocation sportive et culturelle ;
- échanges sur le thème de la politique « vélo » et du cyclotourisme.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'approuver le programme de travail 2016-2019, figurant en annexe et de m'autoriser à le signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN

EricSTRAUmann